

# Le Temps

I. Le Temps. 1913-08-19.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisation.commerciale@bnf.fr](mailto:utilisation.commerciale@bnf.fr).

VARIÉTÉS

La bataille de Saint-Privat (1)

Entre les mains laborieuses de M. Germain Bapst, la biographie du maréchal Canrobert prend les proportions d'une histoire militaire... La bataille de Saint-Privat, le 30 août 1870...

Il n'est pas difficile de se représenter par la pensée l'image du champ de bataille. Sur une ligne d'une vingtaine de kilomètres...

Grande fut la surprise, grand le découragement lorsque le maréchal Bazaine, à la stupéfaction de son état-major, décida qu'on se retirerait sous Metz. C'était exactement le contraire de ce qu'il avait promis à l'empereur...

Dans ce vaste ensemble du champ de bataille le maréchal Canrobert et le 6<sup>e</sup> corps occupent à Verniville une position... La bataille de Saint-Privat...

En attendant, un ennemi aussi avisé, qui nous observe de près, n'a pas manqué de découvrir le point faible de la ligne que nous occupons en face de lui...

En attendant, un ennemi aussi avisé, qui nous observe de près, n'a pas manqué de découvrir le point faible de la ligne que nous occupons en face de lui...

FEUILLETON DU TEMPS

DU 19 AOÛT 1913

LA MUSIQUE

Festival Fanelli. — Les Impressions pastorales. — Triomphe d'antan et insouciance d'aujourd'hui...

Vous n'avez pas oublié sans doute qu'un dimanche de l'avant-dernier hiver le public du Châtelet fit un succès tumultueux de nos Tableaux symphoniques composés par M. Fanelli...

Le programme ne contenait que deux morceaux : la dernière partie des Tableaux symphoniques, cette Entrée du Pharaon à Thèbes...

COLONIES ET PROTECTORATS

MAROC

Mort du pacha de Casablanca. Casablanca, 17 août. Le chef Oumran, récemment nommé pacha de Casablanca, est mort dans la nuit...

LES ESPAGNOLS CONTRE RAÏSSOULI

Des indigènes, dont quelques-uns étaient blessés, ont apporté aujourd'hui la nouvelle que le général Silvestre, à la tête de 4.000 hommes...

ALGÉRIE

La répartition des impôts indigènes

Le Temps a fréquemment signalé l'étrange façon dont s'exerce en Algérie le contrôle administratif. Chaque fois une plainte est formulée contre l'arbitraire d'un service...

AFRIQUE OCCIDENTALE

La protection coutumière

La Presse coloniale apprend que la production du coton sera cette année particulièrement importante dans le Haut-Sénégal-Niger...

NOUVELLES DU JOUR

M. Poincaré dans l'Est

Après avoir visité l'hôpital de Bar-le-Duc, le président de la République et Mme Poincaré sont rentrés à Sampigny...

ALLOCATION DE M. POINCARÉ

Voilà de longues années que je vous connais et que je vois à l'œuvre le patriotisme des populations mémosiennes. L'an dernier déjà, sur le plateau de Bebonne, nous inaugurons de magnifiques hangars d'aviation qui avaient été construits, eux aussi, à la faveur d'une souscription publique et

qui venait d'être mis au service de l'autorité militaire; et la cérémonie terminée, une escadrille d'aéroplanes, qui était venue se poser sur le champ d'atterrissage, s'élevait dans les airs, devant une foule enthousiaste...

Discours de M. Poincaré. Il me semble aujourd'hui qu'après un long voyage je reviens m'asseoir à mon foyer familial...

Le congrès communiste anarchiste. Le congrès communiste anarchiste a terminé hier ses travaux. La partie intéressante de cette dernière partie a été consacrée à la discussion sur le militaire...

M. Massé à Brest. Un banquet qui lui a été offert hier par les négociants brestois, M. Massé, ministre du commerce, répondant aux vœux exprimés en faveur du retour de l'escadre à Brest...

M. Clémentel à Riom. M. Clémentel, ministre de l'Agriculture, a présidé hier, à Riom, l'inauguration d'une Maison de l'Agriculture et de la distribution des récompenses...

Les vigneronnais et bourguignons. La fédération viticole albinoise a adressé aux présidents de tous les syndicats viticoles de la région de Bar-sur-Aube et de Bar-sur-Seine...

Mouvement social. Le congrès communiste anarchiste a terminé hier ses travaux. La partie intéressante de cette dernière partie a été consacrée à la discussion sur le militaire...

M. Poincaré dans l'Est. Après avoir visité l'hôpital de Bar-le-Duc, le président de la République et Mme Poincaré sont rentrés à Sampigny...

Allocation de M. Poincaré. Voilà de longues années que je vous connais et que je vois à l'œuvre le patriotisme des populations mémosiennes...

Beaucoup moins obscure que sa philosophie. Le plan en est déterminé par un programme qui n'occupe pas moins de quatre pages...

qu'apparut la tristesse de l'aventure de M. Fanelli, et du contraste entre la réussite triomphale du Roman de la momie...

nombre de gens s'en étaient seuls avisés : tout le monde partage à présent leur avis. Ce n'est pas de quoi triompher. L'aventure qu'on a vécu l'an dernier des Impressions est déplorable...

enfants, qui fut un musicien assez semblable par certains traits à M. Fanelli : c'est Félicien David que je veux dire.

Le programme ne contenait que deux morceaux : la dernière partie des Tableaux symphoniques, cette Entrée du Pharaon à Thèbes...

La petite ville de Cadénet, en Vaucluse, se propose d'élever un monument à l'un de ses

Lectures étrangères

MES PRISONS

Auguste Bebel, qu'on a incarcéré hier à Zurich, a écrit des Mémoires dont deux volumes ont été publiés déjà et qui ne sont pas encore traduits en français...

Bebel raconte ensuite comment il parvint, en dépit des règlements qui interdisent le thé dans la prison saxonne, à en faire dans sa cellule et même à en passer à son voisin Liebknecht...

Bebel raconte ensuite comment il parvint, en dépit des règlements qui interdisent le thé dans la prison saxonne, à en faire dans sa cellule et même à en passer à son voisin Liebknecht...

Bebel raconte ensuite comment il parvint, en dépit des règlements qui interdisent le thé dans la prison saxonne, à en faire dans sa cellule et même à en passer à son voisin Liebknecht...

Bebel raconte ensuite comment il parvint, en dépit des règlements qui interdisent le thé dans la prison saxonne, à en faire dans sa cellule et même à en passer à son voisin Liebknecht...

Bebel raconte ensuite comment il parvint, en dépit des règlements qui interdisent le thé dans la prison saxonne, à en faire dans sa cellule et même à en passer à son voisin Liebknecht...

Bebel raconte ensuite comment il parvint, en dépit des règlements qui interdisent le thé dans la prison saxonne, à en faire dans sa cellule et même à en passer à son voisin Liebknecht...

Bebel raconte ensuite comment il parvint, en dépit des règlements qui interdisent le thé dans la prison saxonne, à en faire dans sa cellule et même à en passer à son voisin Liebknecht...

Bebel raconte ensuite comment il parvint, en dépit des règlements qui interdisent le thé dans la prison saxonne, à en faire dans sa cellule et même à en passer à son voisin Liebknecht...

Bebel raconte ensuite comment il parvint, en dépit des règlements qui interdisent le thé dans la prison saxonne, à en faire dans sa cellule et même à en passer à son voisin Liebknecht...

Bebel raconte ensuite comment il parvint, en dépit des règlements qui interdisent le thé dans la prison saxonne, à en faire dans sa cellule et même à en passer à son voisin Liebknecht...

Bebel raconte ensuite comment il parvint, en dépit des règlements qui interdisent le thé dans la prison saxonne, à en faire dans sa cellule et même à en passer à son voisin Liebknecht...

Bebel raconte ensuite comment il parvint, en dépit des règlements qui interdisent le thé dans la prison saxonne, à en faire dans sa cellule et même à en passer à son voisin Liebknecht...

Bebel raconte ensuite comment il parvint, en dépit des règlements qui interdisent le thé dans la prison saxonne, à en faire dans sa cellule et même à en passer à son voisin Liebknecht...

Bebel raconte ensuite comment il parvint, en dépit des règlements qui interdisent le thé dans la prison saxonne, à en faire dans sa cellule et même à en passer à son voisin Liebknecht...

Lectures étrangères

MES PRISONS

Auguste Bebel, qu'on a incarcéré hier à Zurich, a écrit des Mémoires dont deux volumes ont été publiés déjà et qui ne sont pas encore traduits en français...

Bebel raconte ensuite comment il parvint, en dépit des règlements qui interdisent le thé dans la prison saxonne, à en faire dans sa cellule et même à en passer à son voisin Liebknecht...

Bebel raconte ensuite comment il parvint, en dépit des règlements qui interdisent le thé dans la prison saxonne, à en faire dans sa cellule et même à en passer à son voisin Liebknecht...

Bebel raconte ensuite comment il parvint, en dépit des règlements qui interdisent le thé dans la prison saxonne, à en faire dans sa cellule et même à en passer à son voisin Liebknecht...

Bebel raconte ensuite comment il parvint, en dépit des règlements qui interdisent le thé dans la prison saxonne, à en faire dans sa cellule et même à en passer à son voisin Liebknecht...

Bebel raconte ensuite comment il parvint, en dépit des règlements qui interdisent le thé dans la prison saxonne, à en faire dans sa cellule et même à en passer à son voisin Liebknecht...

Bebel raconte ensuite comment il parvint, en dépit des règlements qui interdisent le thé dans la prison saxonne, à en faire dans sa cellule et même à en passer à son voisin Liebknecht...

Bebel raconte ensuite comment il parvint, en dépit des règlements qui interdisent le thé dans la prison saxonne, à en faire dans sa cellule et même à en passer à son voisin Liebknecht...

Bebel raconte ensuite comment il parvint, en dépit des règlements qui interdisent le thé dans la prison saxonne, à en faire dans sa cellule et même à en passer à son voisin Liebknecht...

Bebel raconte ensuite comment il parvint, en dépit des règlements qui interdisent le thé dans la prison saxonne, à en faire dans sa cellule et même à en passer à son voisin Liebknecht...

Bebel raconte ensuite comment il parvint, en dépit des règlements qui interdisent le thé dans la prison saxonne, à en faire dans sa cellule et même à en passer à son voisin Liebknecht...

Bebel raconte ensuite comment il parvint, en dépit des règlements qui interdisent le thé dans la prison saxonne, à en faire dans sa cellule et même à en passer à son voisin Liebknecht...

Bebel raconte ensuite comment il parvint, en dépit des règlements qui interdisent le thé dans la prison saxonne, à en faire dans sa cellule et même à en passer à son voisin Liebknecht...

Bebel raconte ensuite comment il parvint, en dépit des règlements qui interdisent le thé dans la prison saxonne, à en faire dans sa cellule et même à en passer à son voisin Liebknecht...

Bebel raconte ensuite comment il parvint, en dépit des règlements qui interdisent le thé dans la prison saxonne, à en faire dans sa cellule et même à en passer à son voisin Liebknecht...